



CLUB DE L'AMITIE
58, Rue Alsace Lorraine
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél : 01 30 96 07 67 assocclubdelamitie@gmail.com

Réunion du CA du 16 Juin Mai 2025

Réf Club amitié 2025/009 -

Présents

Joël MARNEUR Président,
Trésorier Adjoint
Marie-Claude RIVA Secrétaire
Françoise JARRIAULT Secrétaire Adjointe
Geneviève COLDEFY, Emmanuel DUBOIS, Michèle FRANCESE, Philippe FRANCESE, Chantal RISTALDI, Jacqueline ROUSSEAU,

Excusés : **Daniel CORNILLE, Catherine Denis, Didier PHILIPP, Patrice CANCEL**

La séance est ouverte à 9h00

1. Choix du prestataire pour le voyage 2026 « Lacs Italiens »

Le vote à lieu à l'aveugle et donne le résultat suivant :

Prestataire 1	Prestataire 2	Prestataire 3	Prestataire 4	Prestataire 5
48	25	39	19	17

Le prestataire numéro 1 est choisi : il s'agit de PARTANCE

Le voyage serait 2^{ème} quinzaine de Mai. Période d'inscriptions du 3 au 14 Novembre.

Chèques Novembre, Janvier, Février et régularisation en Mars.

2. Choix sur la sortie de fin d'année

Le choix s'est porté sur le cabaret BRAZIL TROPICAL le Jeudi 11 décembre après-midi.

Inscriptions du 13 au 24 octobre.

3. Mise à jour du règlement intérieur

Rappel :

Un travail sur le règlement intérieur a eu lieu en décembre et en janvier dernier.

Examen en séance du RI paragraphe par paragraphe et prise en compte des modifications. Ce dernier sera envoyé aux adhérents et affiché au club.

4. Examen de la proposition de priorités sur les voyages

But de la nouvelle organisation inscriptions pour les voyages :

Les plus :

Ne plus prendre premier arrivé premier servi, plus de monde peut participer moins de mécontents

Eviter les files d'attente dehors.

La gestion des personnes se fait au fil de l'eau sur la période d'inscription (plus cool pour la commission)

Présentation de la priorité sur 2 ans au lieu de 3

PROPOSITION pour le règlement intérieur :

La pré-inscription à un voyage ou une sortie s'effectue sur la période indiquée de la façon suivante :

Au bureau d'accueil de l'association durant les heures d'ouvertures.

Au cas où le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places disponibles, les critères de sélection sont les suivants par ordre de priorités :

L'ordre d'établissement de la liste des inscriptions pour l'année N correspond aux critères suivants :

Les organisateurs ou responsables de groupes de la sortie ;

Les participants n'ayant jamais fait de voyage avec l'association

Les participants ayant participé à un voyage au-delà de l'année N-1

Les participants ayant participé à un voyage l'année N-1

Les participants ayant participé à un voyage l'année N

Les participants ayant participé à un voyage l'année N et N-1

EXEMPLE 1 : pour les Voyages (au moins 8 jours) programmation au 2^{ème} semestre :

Année N : année inscription (exemple 2025)

Année N-1 : année précédente (exemple 2024)

EXEMPLE 2 : Du fait de la programmation pour les séjours plus courts au 1^{er} semestre, on travaillera sur les Années N-1 et Année N-2

S'il subsiste un nombre supérieur de participants dans chaque priorité, un tirage au sort aura lieu en présence des participants.

L'inscription définitive s'effectuera dans les 8 jours suivant la communication par l'association. Le versement du prix du voyage avec plusieurs chèques sera demandé (nombre de chèques stipulés dans la communication).

Le même principe sera appliqué indépendamment pour les grands voyages, pour les séjours 4/5 jours.

Cas des couples : Une personne ayant été inscrite seule une année comptera pour le couple.

Toutes les inscriptions sont individuelles, il sera demandé si les personnes désirent partager la chambre ou avoir une single. Dans le cas de partage de chambre les répartitions se feront dans la mesure du possible suivant les desideratas.

EXEMPLE SUR UN VOYAGE programmé pour 30 personnes avec 46 personnes inscrites

N°	Nom-Prénom	2024	2025	Priorité	nombre de personnes	
1	Jessica	0	0	0	2	
3	Bernard	0	0	0	2	
5	Dominique	0	0	0	1	
6	Virginie	0	0	0	2	
8	Christophe	0	0	0	1	
9	Evelyne	0	0	0	2	
11	Christine	0	0	0	2	
13	Christian	0	0	0	2	
15	D Christine	0	0	0	2	
17	Emmanuel	0	0	0	2	
19	Alain	0	0	0	2	
20	Regine	0	0	0	1	
22	Céline	0	0	0	2	
24	Pierre	0	0	0	1	
25	L christian	0	0	0	2	
27	C Alain	1	0	1	2	TIRAGE AU SORT
29	Francisco	1	0	1	2	
31	Pascal	1	0	1	2	
33	Gérard	1	0	1	2	
35	Christian	1	0	1	2	
37	Dominique	1	0	1	2	
39	Véronique	0	3	3	2	TIRAGE AU SORT
41	Evelyne	0	3	3	2	
43	Phillipe	0	3	3	2	
45	Sandrine	1	3	4	1	

EXEMPLE SUR UN SEJOUR programmé pour 30 personnes avec 46 personnes inscrites

N°	Nom-Prénom	2023	2024	Priorité	nbre de personnes	
1	Jessica	0	0	0	2	
3	Bernard	0	0	0	2	
5	Dominique	0	0	0	1	
6	Virginie	0	0	0	2	
8	Christophe	0	0	0	1	
9	Evelyne	0	0	0	2	
11	Christine	0	0	0	2	
13	Christian	0	0	0	2	
15	D Christine	0	0	0	2	
17	Emmanuel	0	0	0	2	
19	Alain	0	0	0	2	
20	Regine	0	0	0	1	
22	Céline	0	0	0	2	
24	Pierre	0	0	0	1	
25	L christian	0	0	0	2	
27	C Alain	1	0	1	2	TIRAGE AU SORT
29	Francisco	1	0	1	2	
31	Pascal	1	0	1	2	
33	Gérard	1	0	1	2	
35	Christian	1	0	1	2	
37	Dominique	1	0	1	2	
39	Véronique	0	3	3	2	TIRAGE AU SORT
41	Evelyne	0	3	3	2	
43	Phillipe	0	3	3	2	
45	Sandrine	1	3	4	1	

DECISION du CA : Le CA vote à l'unanimité la mise en application de ce système pour les inscriptions en novembre du voyage de 2026.

Il faudra prévoir une ou deux matinées d'information sur cette nouvelle façon de procéder dès septembre.

5. Rappel des prochaines dates de réunion du CA :

2 juillet 2025

Fin de séance à 12h25

Le Président
Joël MARNEUR

Les secrétaires
Marie Claude Riva
Françoise Jarriault